MAITRE D'OUVRAGE

MINISTERE DE LA JUSTICE

Département Immobilier de Rennes

DIR Grand-Ouest

20 rue du Puits Mauger

CS 60826 - 35108 RENNES CEDEX 3

Mise en conformité des archives du Tribunal Judiciaire du Havre

133 boulevard de Strasbourg

76600 LE HAVRE

Lot n° 3 - CLOISONS - DOUBLAGES - MENUISERIES INTERIEURES - FAUX-PLAFONDS

Cahier des Clauses Techniques Particulières

Sarl GODFROY-MARGAT
ARCHITECTES
75, rue Général Sarrail - 76600 LE HAVRE
Tél. 02 35 22 82 45
godfroy-margat-architectes@wanadoo.fr

INGENIERIE DE L'ESTUAIRE
ECONOMISTE
9, rue Paul Verlaine - 76700 HARFLEUR
Tél. 02 35 44 60 75
ines@ingenierie-estuaire.fr

IBATEC
BET Structure
15 rue Karl Probst - 14000 Caen
Tél. 02 31 35 24 25
sacha@ibatec.fr

BET INCA
BET CVC
55, rue Gustave Flaubert - 76600 LE HAVRE
Tél. 02 35 13 86 26
contact@bet-inca.fr

BIELEC ECLA
BET. Electricité & SSI
10 rue Sakharov - 76130 MONT-SAINT-AIGNAN
Tél. 02 35 98 16 18
bielec@bielec.fr

SOMMAIRE

Chapitre 1. CLOISONS - DOUBLAGES 2
1.1 Cloison de doublage 4
1.2 Cloison de distribution type 1 4
1.3 Cloison de distribution type 2 5
1.4 Cloison 6
1.5 Soffites 6
Chapitre 2. MENUISERIES INTERIEURES – FAUX-PLAFONDS 7
2.1 Blocs-portes 1 vantail CF. 1 heure 14
2.2 Bloc-porte 1 vantail CF. 1/2 heure 14
2.3 Trappe d'accès 15
2.4 Plinthes 15
2.5 Repérage locaux 15
2.6 Remplacement de cylindre 16
2.7 Faux-plafond type 1 16
2.8 Faux-plafond type 2 16
2.9 Armoires mobiles 17
2.10 Etagères murales 18

PRESTATION SUPPLEMENTAIRE EVENTUELLE 1 : RESTRUCTURATION DES LOCAUX SS050 à SS053 19
2.8bis Faux-plafond type 2 19

PRESTATION SUPPLEMENTAIRE EVENTUELLE 2 : ETAGERES MURALES 20
2.10bis Etagères murales 20

Chapitre 1. CLOISONS - DOUBLAGES

III - PRESCRIPTIONS TECHNIQUES PARTICULIERES

A - DOCUMENTS DE REFERENCE

Les travaux seront exécutés suivant les prescriptions de la législation en vigueur, des Décrets et Arrêtés ministériels, des Normes Françaises et Européennes éditées par l'A.F.N.O.R., des Cahiers des Clauses Spéciales (C.C.S.) ou autres en vigueur à la date de la consultation.

Liste non limitative des fascicules établis par le "Groupe D.T.U." :

- D.T.U. n° 25.31 : Ouvrages en carreaux de plâtre ; Avril 2017
- D.T.U. n° 25.41 : Ouvrages en plaques de parement en plâtre (plaques à faces cartonnées) ; Février 2022.

Autre document :

- Cahier CSTB n° 3728 : Isolation thermique des murs par l'intérieur à l'aide de produits manufacturés à base de fibres végétales ou animales faisant l'objet d'un Avis Technique ou d'un Document Technique d'Application - Cahier des Prescriptions Techniques communes de mise en œuvre ; Décembre 2012.

B - NETTOYAGE

L'Entrepreneur du présent lot devra procéder au nettoyage du chantier et à l'évacuation de ses déchets jusqu'au centre de traitement des déchets agréé de son choix.

C - DISPOSITIONS DIVERSES

Les éléments préfabriqués non assimilés au traditionnel seront mis en œuvre suivant Avis Techniques du C.S.T.B. et spécifications d'emploi du Fabricant.

Planimétrie : suivant spécifications du D.T.U. n° 59.1, travaux de peinture des bâtiments.

a) Planitude locale : un réglet de 0,20 m appliqué sur les ouvrages, au droit des joints, ne doit pas faire apparaître d'écart supérieur à 1 mm, ni de changement de plan entre 2 panneaux.

b) Planitude générale : une règle de 2 m déplacée en tous sens, sur les ouvrages, ne doit pas faire apparaître un écart supérieur à 5 mm.

D - TRAITEMENT DES JOINTS

Finitions au droit de tous les joints entre plaques, et contre ouvrages de gros-œuvre par bande d'armature avec enduit de collage plus enduit de finition, y compris tous ponçages.

Les angles saillants seront traités de la même manière à l'aide de bandes armées.

Les têtes de vis seront rebouchées.

E - JOINTS D'ETANCHEITE A L'AIR

L'étanchéité à l'air au droit des menuiseries extérieures sera réalisée soit par joint en mousse de polyuréthane expansée, soit par joint préformé imprégné, soit par joint mastic à la pompe, conformément à la réglementation de l'étanchéité à l'air.

F - HUISSERIES

La liaison des cloisonnements avec les huisseries sera particulièrement étudiée, et tous systèmes de fixation complémentaires autres que les pattes de fixation devront être prévus.

G - DESCENTE DE FILS

Encastrement de fourreaux en cloisons et doublages depuis les attentes prévues au lot ELECTRICITE.

H - ENCASTREMENTS ELECTRIQUES

Dans les cloisons coupe-feu, les encastrements électriques seront réalisés à l'aide de boîtes d'encastrement coupe-feu BATIBOX LEGRAND ou équivalent, fournies par le lot ELECTRICITE.

IV - DESCRIPTION DES OUVRAGES

1.1 Cloison de doublage

La cloison sera réalisée selon le système PLACOSTIL PLACO ou équivalent.

Type de cloison :
- Epaisseur de la cloison : 170 mm
- Type de parement : simple
- Epaisseur des plaques : 18 mm
- Largeur des montants : 62 mm

Composition :
- ossature métallique composée de rails et de montants
- les montants seront doubles
- entraxe des montants : 0,60 m
- plaques de plâtre cartonné de 18 mm d'épaisseur à raison de 1 plaque type standard BA.18 sur face vue, vissée sur l'ossature métallique
- isolation thermique à l'intérieur des cloisons par panneau en laine de verre revêtu d'un surfaçage kraft sur une face de 90 mm d'épaisseur GR 30 kraft ISOVER ou équivalent
- les habillages d'ébrasements au droit des menuiseries extérieures.

Résistance thermique : 3,00 m2.K/W

LOCALISATION : pour local SS049.

1.2 Cloison de distribution type 1

La cloison sera réalisée selon le système PLACOSTIL PLACO ou équivalent.

Type de cloison : STIL 98/48
- Epaisseur de la cloison : 98 mm
- Type de parement : double
- Epaisseur des plaques : 12,5 mm
- Largeur des montants : 48 mm

Composition :
- ossature métallique composée de rails et de montants
- les montants seront doubles
- entraxe des montants : 0,60 m

- plaques de plâtre cartonné renforcée par l'incorporation de vermiculite et de fibres de verre de 12,5 mm d'épaisseur à raison de 2 plaques type PLACOFLAM PPF 13 par face, vissées à joints croisés sur l'ossature métallique
- renforcement acoustique à l'intérieur des cloisons par rouleau en laine de verre roulé 2 par 2 de 45 mm d'épaisseur PAR PHONIC ISOVER ou équivalent
- protection des joints horizontaux par languettes et porte-languettes PLACOSTIL.

Accessoires :
- renforts dans les cloisons au moyen de fourrures bois nécessaires à la fixation des charges lourdes mises en œuvre par les lots techniques.

L'ensemble procurera une isolation acoustique de 47 dB et aura une résistance au feu coupe-feu 2 heures.

LOCALISATION : entre locaux SS019 et SS023, ente locaux SS024 et SS025, et entre locaux SS025 et SS027.

1.3 Cloison de distribution type 2

La cloison sera réalisée selon le système PLACOSTIL PLACO ou équivalent.

Type de cloison : STIL 98/48
- Epaisseur de la cloison : 98 mm
- Type de parement : double
- Epaisseur des plaques : 12,5 mm
- Largeur des montants : 48 mm

Composition :
- ossature métallique composée de rails et de montants
- les montants seront doubles
- entraxe des montants : 0,60 m
- plaques de plâtre cartonné de 12,5 mm d'épaisseur à raison de 2 plaques type standard BA.13 par face, vissées à joints croisés sur l'ossature métallique
- renforcement acoustique à l'intérieur des cloisons par rouleau en laine de verre roulé 2 par 2 de 45 mm d'épaisseur PAR PHONIC ISOVER ou équivalent.

L'ensemble aura une résistance au feu coupe-feu 1 heure.

LOCALISATION : pour imposte du placard électrique en circulation SS076.

1.4 Cloison

Cloison réalisée en carreaux de plâtre naturel pleins à parements lisses CAROPLATRE PLACO ou équivalent de 70 mm d'épaisseur, avec assemblage des carreaux entre-eux par collage et emboîtement compris désolidarisation en tête par bande de liège.

L'ensemble aura une résistance au feu coupe-feu 2 heures.

LOCALISATION : pour banquette de protection du coffret électrique en local SS009, et en reconstitution de la gaine coupe-feu dans le local SS023 (traversée par une canalisation eau dévoyée par le lot PLOMBERIE - CHAUFFAGE - VENTILATION).

1.5 Soffites

Soffite horizontal et vertical réalisé par 2 plaques de plâtre cartonné renforcée par l'incorporation de vermiculite et de fibres de verre de 15 mm d'épaisseur type PLACOFLAM PPF BA.15 PLACO ou équivalent, vissées sur ossature métallique composée de rails et de montants.

L'ensemble aura une résistance au feu coupe-feu 2 heures.

LOCALISATION : pour protection du câble d'alimentation du coffret électrique en local SS009.

Chapitre 2. MENUISERIES INTERIEURES – FAUX-PLAFONDS

III - PRESCRIPTIONS TECHNIQUES PARTICULIERES

A - DOCUMENTS DE REFERENCE

Les travaux seront exécutés suivant les prescriptions de la législation en vigueur, des Décrets et Arrêtés ministériels, des Normes Françaises et Européennes éditées par l'A.F.N.O.R., des Cahiers des Clauses Spéciales (C.C.S.) ou autres en vigueur à la date de la consultation.

Liste non limitative de fascicule établi par le "Groupe D.T.U." :

- D.T.U. n° 36.2 : Menuiserie intérieure et agencement, bois et autres matériaux ; Novembre 2025.

Autres documents :

- Norme NF EN 942 : Bois dans les menuiseries – exigences générales ; Août 2007
- Norme NF EN 12209 : Quincaillerie pour le bâtiment - Serrures mécaniques et gâches ; Juin 2016
- Norme NF P23-311 : Portes et blocs-portes intérieures en bois - Spécifications techniques ; Janvier 2023
- Norme NF P23-502 : Blocs-portes pare-flamme et coupe-feu 1/2 heure ; Août 1987

B - ETENDUE DES PRESTATIONS

Les prix unitaires doivent comprendre outre la valeur des ouvrages proprement dits, en fourniture et pose, la valeur de tous travaux accessoires : ferrages, habillages, systèmes de fixation, joints d'étanchéité, réglage et ajustement aux jeux prescrits des éléments mis en œuvre.

C - FIXATIONS

Tous les systèmes de fixation nécessaires à la bonne tenue des ouvrages de menuiserie sont à la charge du présent lot.

Les ouvrages apparents seront toujours fixés d'une manière invisible par vissages intérieurs, agrafages ou clippage ; les modes de fixation étant soumis à l'approbation du Maître d'Œuvre, avant exécution.

D - DIMENSIONS DES OUVRAGES

Les sections de matériaux sont indiquées en millimètres, dimensions finies qui doivent être considérées comme minimales.

Dimensions des blocs-portes : largeur x hauteur, en mètres, de passage.

L'Entrepreneur devra systématiquement avant mise en fabrication confirmer lors de l'exécution des travaux les dimensionnements exactes des ouvrages.

E - TEINTES ET COLORIS

Toutes les teintes et coloris de matériaux seront toujours au choix du Maître d'Œuvre.

F - IMPRESSION DES OUVRAGES

Effectuée sur chantier par l'Entrepreneur du lot PEINTURE, et après réception des ouvrages par le Maître d'Œuvre, sauf en cas de portes prépeintes mentionnées dans la description des ouvrages.

G - PROTECTION DES PARTIES METALLIQUES

Les éléments en acier, pattes de fixation, aiguilles, paumelles, gâches, etc... seront protégés avant pose par un traitement anticorrosion : peinture polymérisée, bichromate, zingage ou métallisation.

L'ensemble à la charge du présent lot.

H - PROTECTIONS PROVISOIRES

Pendant toute la durée du chantier, l'Entrepreneur du présent lot protégera les ouvrages par tout moyen à sa convenance.

Les protections provisoires et adhésifs seront enlevés en fin de chantier, et un nettoyage général effectué dans la semaine précédant la réception.

I - QUINCAILLERIES

Les quincailleries et ferrages seront en provenance des meilleures marques et seront soumis à l'approbation du Maître d'Œuvre.

Les ferme-portes assureront une ouverture de porte avec une manipulation inférieure à 50N ; pour accès handicapé.

La force des ferme-portes sera adaptée au poids des portes.

Le positionnement des poignées sera réalisé conformément aux Normes Handicapé ; les poignées seront facilement préhensibles et actionnables.

J - VENTILATION

En raison de l'équipement de certains locaux en ventilation mécanique, certaines portes intérieures seront détalonnées en fonction des demandes du lot VENTILATION ; cette prestation faisant l'objet d'une mise au point chantier avec le Maître d'Œuvre et l'Entrepreneur du lot VENTILATION.

K - HABILLAGES

Toutes les menuiseries comporteront des habillages en champlat bois exotique 35 x 8 mm, à arêtes arrondies, pose à coupes d'onglet.

L - CLASSEMENT DES BOIS

Les bois utilisés seront conformes à la Norme NF EN 1611-1 et aux règles SATA :

- Sapin à peindre : 2ème choix
- Bois exotique à peindre : 2ème choix

La durabilité naturelle ou conférée du bois (Normes NF EN 350 et NF EN 351-1) doit être adaptée à la classe d'emploi déterminée dans la Norme NF EN 335.

M - TRAITEMENT DES BOIS

Effectué suivant prescriptions du D.T.U., concernant les bois à traiter obligatoirement en fonction de leur essence et de la présence d'aubier.

Le traitement insecticide, fongicide et hydrofuge sera exécuté à l'aide d'un produit de qualité compatible avec les peintures de finition.

Le traitement sera réalisé avec un produit biocide conforme à la Directive 98/8/CE.

N - PANNEAUX

Les panneaux de contreplaqué doivent être de classe E1 selon la Norme NF EN 636, et testés en fabrication selon la Norme NF EN 717-2 définissant le dégagement de formaldéhyde du panneau

Les panneaux de fibres et les panneaux de particules doivent être de classe E1 selon la Norme NF EN 13986, et testés en fabrication selon la Norme NF EN 717-1 définissant le dégagement de formaldéhyde du panneau.

O - BATIS ET HUISSERIES BOIS

Qualités des bois : bois exotique finition à peindre

Constitution : 2 montants, 1 traverse haute, assemblés par enfourchements et chevilles ; feuillure pour porte isoplane de 40 mm d'épaisseur ; nervure pour scellements ou pour cloisons sèches, suivant emplacements ; protections provisoires à enlever en fin de travaux.

Fixation : pattes de fixation en nombre suffisant.

Les fixations au droit des cloisons sèches seront étudiées en accord avec l'Entrepreneur du lot chargé des cloisons ; les huisseries étant munies de toutes pattes de fixation nécessaires.

Section des bois : bâti dormant de 68 x 68 mm et huisserie suivant épaisseur totale de la cloison x 68 mm

Habillage sur 1 face des bâtis et 2 faces des huisseries.

P - PORTES ISOPLANES

Les portes isoplanes seront conformes aux Normes NF P23, et d'un modèle agréé à la marque de qualité NF - CTB "portes planes", avec scellé matérialisé dans la traverse haute de la porte ; revêtement deux faces ISOGIL, revêtu d'un apprêt spécial servant de support à la peinture de finition.

Q - CRITERES DE PERFORMANCE

Les performances des blocs-portes seront certifiées obligatoirement par étiquette CTB FASTE apposée sur le chant du vantail, précisant les critères suivants :

- résistance au feu
- indice d'affaiblissement acoustique
- stabilité
- coefficient de transmission thermique
- résistance à l'effraction.

R - ELEMENTS COUPE-FEU ET PARE-FLAMME

Les éléments coupe-feu et pare-flamme seront d'un modèle ayant subi des essais de résistance au feu des éléments de construction en laboratoire, et leur mise en œuvre sera assortie à la production d'un Procès Verbal d'essais validé, fourni par l'Entrepreneur du présent lot au Maître d'Œuvre et au Bureau de Contrôle.

S - CONDITIONS HYGROMETRIQUES

Si, au début ou en cours d'exécution, l'Entrepreneur constate que les conditions hygrométriques de l'air ambiant exigent un chauffage pour permettre la pose des menuiseries selon les dispositions du Cahier des Charges D.T.U., il en avise, sur le champ, le Maître d'Œuvre.

T - VERIFICATION ET MISE EN FONCTIONNEMENT

L'Entrepreneur du présent lot aura à sa charge, après passage des autres corps d'état, et en particulier du peintre, la vérification et la mise en bon fonctionnement de tous les ouvrages qu'il a fourni, mise en jeux, graissages, nettoyages, etc..., et ce, également pendant la période de garantie.

U - SERRURES

Les prestations retenues pour les menuiseries intérieures sont les suivantes :

Serrures de sûreté à mortaiser : à coffre normalisé protégé intérieurement et extérieurement par laquage au four ; têtière en acier laqué demi-tour réversible en laiton poli et bouts ronds

- serrure de sûreté à pêne dormant et demi-tour série 900 BRICARD ou équivalent, montage B (bouton moleté), 3 clés, avec gâche.

V - GARNITURES

Garniture acier inoxydable inox 304 BRICARD ou équivalent

Ensemble standard TEMPO CLASSIC ou équivalent avec plaques et béquilles

- pour bec de cane avec trou de clé "I" ; référence 666473.

W - ACCESSOIRES

- paumelle de 140 x 55
- ferme-porte à came et bras à glissière BRICARD modèle 650 ou équivalent
- plaque signalétique rectangulaire en matériau de synthèse NOVAP ou équivalent, portant la mention "*Porte coupe-feu à maintenir fermée*"
- butée de sol en acier inoxydable massif avec butoir élastomère ARAMIS BRICARD référence 707400 ou équivalent.

X - COMBINAISON DES SERRURES

Les serrures de sûreté seront à cylindre interchangeable et conçues pour s'ouvrir en combinaison avec l'organigramme existant du Maître d'Ouvrage.

En conséquence, tous les ouvrages concernés seront chiffrés avec des cylindres de mêmes marques, types et caractéristiques que ceux existants.

En phase chantier, les cylindres seront provisoires ; les cylindres définitifs étant posés en fin de chantier.

Y - FERRAGES

- 4 paumelles de 140
- 1 serrure de sûreté montage B
- 1 ferme-porte
- 2 béquilles sur plaque
- 1 butée
- 1 plaque signalétique.

IV - DESCRIPTION DES OUVRAGES

2.1 Blocs-portes 1 vantail CF. 1 heure

Bloc-porte 1 vantail coupe-feu 1 heure, comprenant :

a) Huisserie bois dur exotique pour cloison avec fixation par pattes

b) Vantail : cadre en bois exotique embrevé, âme en panneau de particules agglomérées, rainures en rives avec joint thermogonflant, et revêtement aux 2 faces en panneau de fibres dures revêtu d'un apprêt spécial servant de support à la peinture de finition

c) Ferrage

Dimensions : 0,90 x 2,025 m

LOCALISATION : entre dégagement SS019 et archives SS023, entre dégagement SS024 et dégagement SS025 et entre dégagement SS025 et dégagement SS027.

2.2 Bloc-porte 1 vantail CF. 1/2 heure

Bloc-porte 1 vantail coupe-feu 1/2 heure, comprenant :

a) Bâti bois dur exotique pour maçonnerie existante avec fixation par pattes à scellement

b) Vantail : cadre en bois exotique, âme en panneau de particules agglomérées, et revêtement aux 2 faces en panneau de fibres dures revêtu d'un apprêt spécial servant de support à la peinture de finition

c) Ferrage.

Dimensions : 0,80 x 2,025 m

LOCALISATION : entre dégagement SS027 et ancien logement.

2.3 Trappe d'accès

Trappe d'accès verticale coupe-feu 1 heure à ouverture latérale gamme CLASSIQUE BOIS COMEC ou équivalent, comprenant :

- cadre dormant à simple feuillure en bois exotique prépeint blanc de 79 x 58 mm de section, rainures avec joint intumescent et joint isophonique ; mis en œuvre en cloison carreaux de plâtre
- portillon en panneau de fibres de bois de moyenne densité MDF prépeint blanc de 50 mm d'épaisseur
- ferrage :
 . 2 paumelles de 140 x 80
 . 2 targettes à mortaiser avec carré de 6 x 6.

Côte de passage : 0,40 x 0,60 m

LOCALISATION : pour accès coffret alimentation électrique en banquette en local SS009.

2.4 Plinthes

Plinthe en sapin du Nord blanc, sans nœud, posée à coupes d'onglet sur angles rentrants et saillants avec fixation par collage et clouage sur tous supports, étriquage au sol et joint mastic à la pompe.

Section : 10 x 100 mm

LOCALISATION : pour cloisons de distribution et cloison de doublage créées.

2.5 Repérage locaux

Repérage local par plaque plexiglas antireflet sérigraphiée avec dénomination, et fixation par adhésif puissant.

Dimensions minimales : 175 x 45 mm

LOCALISATION : pour locaux créés et modifiés.

2.6 Remplacement de cylindre

Remplacement de cylindre existant, comprenant :

- la dépose du cylindre existant compris mise à disposition du Maître d'Ouvrage
- la pose en adaptation d'un cylindre de sécurité à profil européen protégé par brevet, à bouton (montage B) et en combinaison avec l'organigramme existant du Maître d'Ouvrage.

LOCALISATION : pour bloc-porte extérieur 2 vantaux d'accès au local SS047 (issue de secours).

2.7 Faux-plafond type 1

Dépose de faux-plafond, comprenant :

- la dépose des panneaux de faux-plafond en conservation
- la dépose des ossatures et des fixations à la demande
- la repose des ossatures et panneaux de faux-plafond après travaux dans le local considéré.

LOCALISATION : pour dégagement SS076 au droit placard électrique (création d'une imposte), et pour locaux SS019, SS046 et SS061.

2.8 Faux-plafond type 2

Faux-plafond suspendu type BLANKA ROCKFON ou équivalent à bords droits type A réalisé par panneaux rigides autoportants en laine de roche de forte absorption acoustique ; mis en œuvre sous gros-œuvre.

Les panneaux seront revêtus en usine d'un voile peint extra blanc (finition lisse et mate) sur la face visible, et d'un contre-voile sur la face arrière.

Réaction au feu : A1
Format : 600 x 600 mm
Epaisseur : 20 mm
Absorption acoustique : 1,00 αw

La mise en œuvre sera effectuée sur une ossature métallique apparente type ROCKFON T24A ; conformément aux prescriptions d'emploi du Fabricant, compris découpes et renforts non apparents au droit des ouvrages encastrés.

LOCALISATION : pour locaux SS049, SS054, SS055, SS056, SS062, SS063 et SS064.

2.9 Armoires mobiles

Armoires mobiles métalliques type COMPACTUS XT BRUYNZEEL ou équivalent, comprenant :

- les rails aluminium dans chape avec raccords aluminium
- les planchers en panneau de particules agglomérées avec baguettes bois, supports de plancher arrière, baguettes plates et cornières
- les bases avec clips, crochets anti-basculement, crochets fixes, roues, axes moteur, moteurs, cellules infra-rouge, capteurs-détecteurs de distance et capteurs de plancher
- les systèmes d'entrainement par volant avec verrouillage par bouton-poussoir
- les montants pleins en acier laqué blanc gris RAL 9002 avec clips de connexion acier inoxydable
- les panneaux de remplissage en acier laqué blanc gris RAL 9002
- les tablettes pleines en acier laqué blanc gris RAL 9002 avec fixation par taquets
- les croisillons de contreventement en acier laqué blanc gris RAL 9002 composés de deux entretoises diagonales accrochées aux montants et reliées en leur milieu par un boulon et écrou, compris clips de sécurité
- les panneaux de fond en fibres de bois MDF blanc de 3 mm d'épaisseur partitionnés avec clips
- les finitions avants en panneau acier laqué blanc gris RAL 9002
- les finitions arrières en panneau acier laqué blanc gris RAL 9002
- les plateaux de finition de couverture en panneau de particules agglomérées de 18 mm d'épaisseur avec bords de 23 mm de hauteur.

Hauteur : 2,595 m

LOCALISATION : pour local SS009.

2.10 Etagères murales

Etagères murales métalliques type SYSCO OPEN BRUYNZEEL ou équivalent, comprenant :

- les montants simples en acier galvanisé à chaud prépeint avec traverses haute et basse, poteaux avant et arrière, traverse de milieu, semelles et cales en acier zingué et pieds ajustables, et assemblage des traverses par rivets aveugles
- les panneaux de remplissage pour montants en panneau MDF blanc
- huit tablettes pleines en acier laqué blanc gris RAL 9002 avec fixation aux montants par l'intermédiaire de taquets
- les croisillons de contreventement en acier laqué blanc gris RAL 9002 composés de deux entretoises diagonales accrochées aux montants et reliées en leur milieu par un boulon et écrou, compris clips de sécurité
- les finitions du dessus avec bouchons et baguette
- les panneaux de couverture monoforme de 18 mm d'épaisseur et bords de 23 mm d'épaisseur en acier laqué.

Hauteur : 2,60 m

LOCALISATION : pour local SS014.

PRESTATION SUPPLEMENTAIRE EVENTUELLE 1 : RESTRUCTURATION DES LOCAUX SS050 à SS053

2.8bis Faux-plafond type 2

Faux-plafond suspendu type BLANKA ROCKFON ou équivalent à bords droits type A réalisé par panneaux rigides autoportants en laine de roche de forte absorption acoustique ; mis en œuvre sous gros-œuvre.

Les panneaux seront revêtus en usine d'un voile peint extra blanc (finition lisse et mate) sur la face visible, et d'un contre-voile sur la face arrière.

Réaction au feu : A1
Format : 600 x 600 mm
Epaisseur : 20 mm
Absorption acoustique : 1,00 αw

La mise en œuvre sera effectuée sur une ossature métallique apparente type ROCKFON T24A ; conformément aux prescriptions d'emploi du Fabricant, compris découpes et renforts non apparents au droit des ouvrages encastrés.

LOCALISATION : pour locaux SS050, SS051, SS052 et SS053.

PRESTATION SUPPLEMENTAIRE EVENTUELLE 2 : ETAGERES MURALES

2.10bis Etagères murales

Etagères murales métalliques type SYSCO OPEN BRUYNZEEL ou équivalent, comprenant :

- les montants simples en acier galvanisé à chaud prépeint avec traverses haute et basse, poteaux avant et arrière, traverse de milieu, semelles et cales en acier zingué et pieds ajustables, et assemblage des traverses par rivets aveugles
- les panneaux de remplissage pour montants en panneau MDF blanc
- sept tablettes pleines en acier laqué blanc gris RAL 9002 avec fixation aux montants par l'intermédiaire de taquets
- les croisillons de contreventement en acier laqué blanc gris RAL 9002 composés de deux entretoises diagonales accrochées aux montants et reliées en leur milieu par un boulon et écrou, compris clips de sécurité
- les finitions du dessus avec bouchons et baguette
- les panneaux de couverture monoforme de 18 mm d'épaisseur et bords de 23 mm d'épaisseur en acier laqué.

Hauteur : 2,19 m

LOCALISATION : pour local SS009.

SIGNATURES VALABLES POUR LE CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES du lot n° 3 – CLOISONS – DOUBLAGES – MENUISERIES INTERIEURES – FAUX-PLAFONDS

Lu et approuvé pour être joint
à mon Acte d'Engagement en
date du :

L'ENTREPRENEUR,

Dressé par la Maîtrise d'Œuvre

LE MANDATAIRE COMMUN,

LE HAVRE, le 22 Juillet 2026

Lu et approuvé

LE MAITRE D'OUVRAGE